



**LA VILLE DE MAROMME ANNONCE LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE
FOURNITURE ET POSE PORTANT
REEMPLACEMENT DU PRATICABLE DE GYMNASTIQUE - MAROMME**

OBJET DU MARCHÉ :

La présente consultation a pour objet la fourniture et pose de praticable de gymnastique –
Maromme.

Type de procédure

La présente consultation est un marché de Fourniture et pose, passé sous la forme d'une
procédure adaptée suivant articles L 2123-1 ; R 2123-1 à R 2123-4 ; L 1111-3 du code de la
commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret
n°2018-1075 du 3/12/2018 - entré en vigueur le 1^{er} avril 2019

**Date limite de remise des plis
Le lundi 19 juin 2023 à 12h00**

**Maître d'ouvrage :
MAIRIE DE MAROMME
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès – BP 1095
76153 MAROMME CEDEX
Tél. : 02.32.82.22.00**

Personne responsable du marché : Monsieur le Maire de la ville de MAROMME

Département : Seine Maritime (76) – Ville de Maromme

Lieux d'exécution de la prestation : Gymnase Rabelais - Rue Ernest Danet, 76150 Maromme

Nature de la prestation : Marché de fourniture comprenant à titre accessoire, des travaux de pose et d'installation d'un praticable de gymnastique.

Modalités de passation du marché public :

Sous-traitance : Les prestations ne peuvent pas être sous-traitées

Décomposition en lots : sans objet

Démarrage et délai de la prestation : Dès notification de l'ordre de service

Négociations : Le maître d'ouvrage se réserve le droit de négocier

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Attestation de visite obligatoire : Une attestation de visite est à fournir lors de la remise des offres

Modalités d'exécution du marché public :

Prix : Ferme, global et forfaitaire, le prix est réputé comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations.

Contenu des prestations :

Fourniture et pose de praticable de gymnastique comprenant des caractéristiques techniques définies dans le CCP : Moquette ; Aire de mousse ; Plancher ; Finition ; Modalités d'intervention.

Contraintes : La prestation devra être réalisée avant le 01 septembre 2023.

Classement des bâtiments : Les bâtiments sont classés comme édifice ERP de type X, soumis au code du travail.

Règlement des comptes : Le prix étant global et forfaitaire, il est dû dès lors que l'ouvrage, ou l'ensemble de prestations auquel il se rapporte a été exécuté.

Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la situation par le maître d'ouvrage conformément à l'article R2192-10 du code de la commande publique.

Modalité de paiement du marché : Le comptable chargé du paiement est Monsieur Le Receveur Percepteur de la Ville de Maromme.

Garantie de parfait achèvement : Les prestations font l'objet d'une garantie minimale d'un (1) an. Le point de départ du délai de garantie est la date de notification de la décision d'admission.

Pièces justificatives à produire :

■ **Pièces contractuelles**

- L'acte d'engagement dûment complété et signé et son DPGF
- Le présent Cahier des Clauses Particulières (CCCP) paraphé et signé
- L'attestation de visite obligatoire, dûment remplie et signée par le candidat et le représentant du maître d'ouvrage

- Le mémoire technique

■ **Autres documents obligatoires**

- D.U.M.E ou les imprimés DC1 et DC2
- Les déclarations et attestation sur l'honneur conformément aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique ; les articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du Code du travail) ou D. 8222-7 (cocontractant établi à l'étranger) ou D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste des salariés étrangers) du Code du travail.
- Attestation URSSAF
- Extrait Kbis
- Attestation de régularité fiscale
- Moyens, compétences nécessaires à l'exécution du marché ; les références requises relatives à la capacité professionnelle
- R.I.B ou R.I.P

Critères pondérés de jugement des offres :

❖ **MEMOIRE TECHNIQUE : 60%**

- Qualité de la moquette
- Fond de forme ressorts et plancher
- Entretien de la surface

❖ **Prix : 40%**

Le critère de choix retenu sera l'offre « économiquement la plus avantageuse » en tenant compte des critères cités ci-dessus.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre incomplète, toute candidature reçue hors délai, tout dossier de candidature reçu en format papier, tout candidat faisant l'objet d'un motif d'exclusion des marchés, tout candidat dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes, les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé, les candidats n'ayant pas fourni l'attestation de visite obligatoire lors de la remise des offres, seront immédiatement écartés.

Retrait de dossier :

Les pièces du marché peuvent être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme <http://www.maromme.fr> (onglet MAIRIE, rubrique marchés publics) ou sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com>

Remise des offres – Présentation des offres dématérialisées :

Les candidatures et les offres du présent marché seront remises exclusivement par voie électronique sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com> (copie de sauvegarde conseillée)

De même, toutes les communications et échanges d'information se feront par voie électronique, sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com>

Toute offre remise sous format papier sera considérée comme irrégulière et non susceptible de régularisation.

Les offres doivent être transmises avant la date et l'heure suivantes :

LE LUNDI 19 JUIN 2023 A 12H00

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pendant l'exécution du marché, les candidats devront s'adresser à :

Pour des renseignements d'ordre administratifs : **M. N. SOOMOU**

Service commande publique

Tél. : 02 32 82 22 00 / Email : nyereke.soomou@ville-maromme.fr

Pour des renseignements d'ordre techniques : **M. Sébastien DEGEE**

Responsable des équipements sportifs et de loisirs.

Tél : 02 76 08 17 13 - 06 89 09 12 90 / Email : sebastien.degee@maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : Le lundi 22 mai 2023